

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2009

Jean-Pierre ROUSSELET est désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 19 février 2009 est approuvé par les élus avec les modifications suivantes :

- au § Déclaration Préalable : création de **2 lots** pour PATRICO Robert (et non 3),
- au § délibération sur le permis de l'Hôtel des Voyageurs : le conseil autorise bien les occupants de l'hôtel à stationner **sur les parkings publics de proximité**.

URBANISME

André CHABERT présente au conseil la demande de modification d'arrêté de lotir déposée par J.C.M Transaction pour le lotissement le Pré Fleuri. Celle-ci consiste à ajouter 20 m² de SHON (surface hors d'œuvre nette) aux lots à vendre (les lots déjà vendus restant à 220 m²).

Après délibération, les élus décident, par soucis d'équité, à la majorité moins une abstention, que la SHON des lots déjà vendus et ceux à vendre doivent avoir la même surface de 240 m² et que le lot n° 17 reste à 900 m² comme prévu à l'origine de la création du lotissement.

André CHABERT présente au conseil les dossiers suivants :

• PERMIS DE CONSTRUIRE

- M et Mme GUILLAUD Jérôme et Mme CHAZELLE Martine pour 2 habitations jumelées sur le lot n° 5 du lotissement le Pré Fleuri,
- M BIBET Laurent, 375 chemin des Marais pour une habitation sur la parcelle 76 section B. Ce dossier est non-conforme au Plan d'Occupation des Sols de la commune,
- R et M Constructions pour 2 habitations jumelées sur le lot n° 2 du lotissement le Pré Fleuri,
- M DOMINGUEZ Francis, 89 impasse de la Scierie, pour une véranda et un abri de jardin,
- M et Mme RINGEVAL Roland, 1270 route de Morestel, pour l'extension de l'habitation,
- M BRUYERE Philippe, rue des Jardiniers, pour l'aménagement d'un bâtiment existant (changement de destination),

• DECLARATION PREALABLE

- Mme TEILLON Michelle, à Charray, création de 2 lots pour la construction sur les parcelles 172 - 173 - 174 section D,
- Mme BOUVIER Claudette, 39 rue Sabot, pour l'installation d'un portail,
- Mme ROYER Viviane, route de la Plaine, mis en place d'une fenêtre à la place d'une porte et aménagement partiel,
- M FERRAND Fernand, 40 chemin de la Boiteuse, installation d'une véranda,
- M BERNAIX Richard, 2931 route de la Chartreuse, pose de 2 vélux et installation d'une véranda,
- Mme CAILLAT Annie, une parcelle en vue de la construction à Bou (parcelle B 989).

Une demande de certificat d'urbanisme a été déposée pour les conjoints GAILLARD, route de Morestel, sur la parcelle 1050 section A, pour le détachement d'un lot en vue de construction.

• DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil municipal décide d'appliquer son droit de préemption urbain pour la cession à l'euro symbolique de la partie privée de la rue des Tisserands par J.C.M Transactions à l'association des co-lotis du lotissement Clos Saint Martin.

Le Conseil municipal décide de ne pas appliquer son droit de préemption urbain pour les ventes suivantes :

- les parcelles 601 - 602 - 599 - 567 section E, situées route des Alpes, par M GALLOT à M LIZANDIER - VARREL,
- le lot n° 1 du lotissement le Pré Fleuri par J.C.M Transactions,
- le lot n° 9 de la zone d'activité de la Levaz Basse par Communauté de Communes du Pays des Couleurs à la société ACORA,
- les parcelles 674p - 258p - 260p section A par M ROYER, 230 route de la Plaine.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Monsieur le Maire donne la parole à Delphine TEILLON, membre de la commission des finances, pour présenter aux élus les résultats des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement et de la section d'investissement du compte administratif 2008.

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 725 969,73 €

Recettes : 2 007 342,23 €

Section d'investissement

Dépenses : 1 808 000,39 €

Recettes : 1 790 615,94 €

Monsieur le Maire se retire de la séance, Serge MENUET 1^{er} adjoint procède au vote du compte administratif et du compte de gestion.

Accord à l'unanimité des 18 élus présents.

Monsieur le Maire remercie les élus de leur confiance et passe la parole à Serge MENUET pour présenter au conseil une analyse des différents comptes administratifs sur la période 1999-2007.

A partir de différents graphiques commentés, les élus visualisent les évolutions des différents comptes, charges de personnel, évolution des investissements, charges de la dette, capacité d'emprunts.

Monsieur le Maire remercie Serge MENUET pour cette présentation.

BUDJET PRIMITIF 2009

Delphine TEILLON présente aux élus le budget primitif 2009, compte à compte. Monsieur le Maire apporte des commentaires et répond aux questions des élus.

Au chapitre 73, monsieur le Maire propose au conseil de majorer le taux d'imposition de 2,5%.

Les investissements inscrits au budget sont validés après discussions.

Monsieur le Maire propose de passer au vote du budget.

Vote à l'unanimité du budget par les élus.

MISE A JOUR DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE

Monsieur le Maire, présente aux élus les propositions de modifications des statuts du Symbord (syndicat mixte la Boucle du Rhône)

Ces modifications concernent le nombre de délégués par communes pour les compétences SCOT et CDRA (article 5.1) ainsi que les règles de votes (article 5.2) et l'article 8 sur la constitution du bureau.

Accord du conseil.

QUESTIONS DIVERSES

DOSSIER CEFICO

André CHABERT rappelle au conseil qu'une convention avait été signée en 2004 entre la commune et la société CEFICO pour la cession d'un terrain situé en bout du plateau des sports de l'Espace Condorcet pour un montant de 16 500 €.

La société CEFICO demande à ce que le prix de cession soit réévalué pour tenir compte de l'évolution de l'indice de la construction entre le 3^{ème} trimestre 2004 (indice 1272) et le 3^{ème} trimestre 2008 (indice 1594).

Après négociation le prix de cession a été fixé à 20 000 €.

Le conseil mandate le maire pour signer toutes pièces administratives chez le notaire.

APPEL D'OFFRE

Monsieur le Maire propose au conseil de prendre une délibération pour l'autoriser à demander une subvention au près du conseil général de l'Isère pour la réalisation d'une nouvelle classe d'école maternelle et équipement petite enfance.

Le conseil donne son accord pour lancer les appels d'offre nécessaire à ce marché.

INFORMATION SUR LE STADE

Monsieur le Maire informe les élus que l'association A.S.V.C va travailler sur le projet d'équipement d'un terrain synthétique à la place du terrain d'honneur.

Lorsque ce projet sera finalisé, ce projet sera présenté au groupe de travail concerné et à la municipalité.

MOUVEMENT DE PERSONNELS - CONTRAT C.A.E

- Magali GUILLOT-BATAILLE remplace Mme CAZOLLARI (contrat de 12 mois),
- Fabien ROUGE est embauché au personnel technique (contrat de 6 mois),
- Christine GRACIO est embauchée à la cantine à partir de septembre (contrat de 12 mois).

SYNDICAT DES CHAPITEAUX

Françoise BERTHOLET, déléguée de la commune au syndicat des chapiteaux, informe les élus que les nouveaux tarifs de locations des matériels du syndicat des chapiteaux sont applicables à partir du 1^{er} mai.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.